



- ### Légende
- Limite des zones différentes du PAG
 - Limite de la zone soumise au PAP
 - Limite de la zone soumise à un plan directeur
 - Limites maxima de surfaces constructibles pour constructions principales - réglementaire
 - Alignement obligatoire constructions principales
 - Limites maxima de surfaces constructibles pour le garage
 - Lots privés constructibles
 - Terrains cédés à la commune
 - EVP Espace vert public
 - Evp Espace vert privé
 - ADJ Aires de Jeux
 - Plantation projetée
 - Lampadaire
 - Rues
 - Aires de stationnement - Emplacements publics
 - Chemins piétonniers
 - Lots réservés l'extension de la voirie
 - Servitude écologique
 - Place publique
 - Espace cour
 - Limite de Plan Directeur
 - Canalisations existantes
 - Canalisations projetées (système séparé)
 - Infrastructure technique projetée

Lot	ZR	Numéro du Lot
III	III	ZR Zone résidentielle
COS	0,4	Nombre d'étages pleins
mi uni t2	0,8/1,0	Coefficient maximal d'utilisation du sol - COS
		mi - maison isolée mi - maison jumelée
		uni - unifamilial bi - bifamilial
		t1 - toiture à 1 versant t2 - toiture à 2 versants
		orientation du faîte

- Surface totale des terrains à bâtir : 145.77 a soit 76.11 %
- Surface publique : 45.76 a soit 23.89 %
- Surface totale comprise dans le PAP: 191.53 a
- 16 stationnements sur parking et bande de stationnement

Référence 1617314
 Le présent document appartient à son auteur et ne peut être réutilisé sans son accord.
 Le Ministère de l'Énergie et de la Grande Région

É			
D			
C	MISE À JOUR SELON AVIS DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR DU 04/01/2010	PS	19.01.2010
B	MISE À JOUR	HG	16.07.2009
A	PLAN ORIGINAL		
MODIFICATIONS		NOM	DATE

Immo Marketing s.a.
 rue Th. de Waquant
 L-3899 FOETZ

MO IMMO MARKETING S.A.
 8, rue Th. de Waquant
 L-3899 FOETZ
 Tél: (352) 53 04 50
 Fax: (352) 53 04 70

A SCHILTZ
 Architectes-Ingénieurs S.A.
 15, rue des Ardenes
 L-1333 Luxembourg
 Tél: (352) 48 90 67
 Fax: (352) 48 90 67

IC

IC

Lotissement "Um Iewent" à EHREN
 Phase Est
 Commune de WORMELDANGE
 N° 5) acte de délimitation
 Vu et proposé à l'approbation de
 l'assemblée communale de
 Wormeldange, le 23 avril 2010
 Le Conseil Communal

Projet d'Aménagement Particulier
 Phase Est

INFORMATIONS	20-PAP-EST-000-C	ÉCHELLE	1/500
DOCUMENT	Projet d'aménagement particulier	PLAN N°	001-PAP-EST-C
	Partie graphique	APPROBATION PAR LE MAÎTRE D'OUVRAGE	
		NOM	DATE
		DRESSÉ PAR M. GÜNTHEROTH	05/05/09
		VÉRIFIÉ PAR	
		APPROBATION PAR SCHILTZ ARCHITECTES-INGÉNIEURS S.A.	

© 2009 IMMO MARKETING S.A. TOUS DROITS RÉSERVÉS. LE PRÉSENT DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE SCHILTZ ARCHITECTES-INGÉNIEURS S.A. ET NE PEUT ÊTRE REPRODUIT, COPIÉ, DISTRIBUÉ, COMMUNIQUÉ, PUBLIÉ, NI ÊTRE UTILISÉ À D'AUTRES FINS QUE CELLES POUR LESQUELLES IL A ÉTÉ RÉDIGÉ. LE PRÉSENT DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE SCHILTZ ARCHITECTES-INGÉNIEURS S.A. TOUS DROITS RÉSERVÉS. LE PRÉSENT DOCUMENT EST LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE SCHILTZ ARCHITECTES-INGÉNIEURS S.A. ET NE PEUT ÊTRE REPRODUIT, COPIÉ, DISTRIBUÉ, COMMUNIQUÉ, PUBLIÉ, NI ÊTRE UTILISÉ À D'AUTRES FINS QUE CELLES POUR LESQUELLES IL A ÉTÉ RÉDIGÉ.